

RCS : BASTIA
Code greffe : 2002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BASTIA atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00214
Numéro SIREN : 394 815 039
Nom ou dénomination : CHEZ CHARLES

Ce dépôt a été enregistré le 28/12/2017 sous le numéro de dépôt 4652

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BASTIA

RECEPISSE DE DEPOT

SCP MES H. NAPPI ET N. CASANOVA
PALAIS DE JUSTICE
BP 345 20297 BASTIA CEDEX
TEL 04 95 34 84 70
FAX : 04 95 34 84 71

SARL EUCLIDE
LOT LA BOLLACCIA
C/O ZUGAC - MONTICELLO
20220 L ILE ROUSSE

V/REF :
N/REF : 2005 B 214 / 2017-B-4652

Le greffier du tribunal de commerce de Bastia certifie qu'il a reçu le 28/12/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2013.

Concernant la société

CHEZ CHARLES
Société à responsabilité limitée
Lumio
20260 Calvi

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-4652 le 28/12/2017

R.C.S. BASTIA 394 815 039 (2005 B 214)

Fait à BASTIA le 28/12/2017,
LE GREFFIER



SARL CHEZ CHARLES

ROUTE DE CALVI

20260 LUMIO

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

édité le 01/02/2017

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Présenté en Euros

Edité le 01/02/2017

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)			du 01/11/2011 au 31/12/2012 (14 mois)		
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)						
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires							
Fonds commercial		60 980		60 980	2,98	60 980	2,75
Autres immobilisations incorporelles							
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions		508 250	78 426	429 824	21,03	455 237	20,50
Installations techniques, matériel & outillage industriels		117 620	69 235	48 385	2,37	59 186	2,67
Autres immobilisations corporelles		2 387 221	1 211 224	1 175 996	57,55	1 270 757	57,23
Immobilisations en cours							
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations		332		332	0,02	332	0,01
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
TOTAL (I)		3 074 403	1 358 885	1 715 518	83,95	1 846 492	83,16
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements							
En cours de production de biens							
En cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises		69 527		69 527	3,40	43 578	1,96
Avances & acomptes versés sur commandes		6 606		6 606	0,32	5 170	0,23
Clients et comptes rattachés						72 430	3,26
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs		9 868		9 868	0,48	7 812	0,35
. Personnel							
. Organismes sociaux							
. Etat, impôts sur les bénéfices		211 390		211 390	10,34	205 671	9,26
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		22 512		22 512	1,10	22 638	1,02
. Autres		1 814		1 814	0,09	1 307	0,06
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités		6 215		6 215	0,30	15 304	0,69
Charges constatées d'avance							
TOTAL (II)		327 932		327 932	16,05	373 909	16,84
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecarts de conversion actif	(V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)		3 402 335	1 358 885	2 043 450	100,00	2 220 401	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Présenté en Euros

Edité le 01/02/2017

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2012 (14 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 100 000)	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	95 247	104 247
Autres réserves		
Report à nouveau	965 294	925 314
Résultat de l'exercice	44 903	39 980
Subventions d'investissement	16 569	56 299
Provisions réglementées		
TOTAL(I)	1 232 012	1 226 840
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	514 510	661 925
. Découverts, concours bancaires	138 846	120 990
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		1 249
. Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 829	148 867
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel		
. Organismes sociaux	63 921	49 824
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	14 784	5 880
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 548	4 826
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL(IV)	811 437	993 561
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	2 043 450	2 220 401

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Présenté en Euros

Edité le 01/02/2017

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)		du 01/11/2011 au 31/12/2012 (14 mois)		Variation absolue (12 / 14)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises	1 278 526		1 278 526	100,00	1 314 416	100,00	-35 890	-2,72	
Production vendue biens									
Production vendue services									
Chiffres d'Affaires Nets	1 278 526		1 278 526	100,00	1 314 416	100,00	-35 890	-2,72	
Production stockée									
Production immobilisée			17 668	1,38	9 434	0,72	8 234	87,28	
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges									
Autres produits									
Total des produits d'exploitation (I)			1 296 195	101,38	1 323 850	100,72	-27 655	-2,08	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			202 266	15,82	197 729	15,04	4 537	2,29	
Variation de stock (marchandises)			-25 949	-2,02	19 421	1,48	-45 370	-233,60	
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			387 124	30,28	488 117	37,14	-100 993	-20,68	
Impôts, taxes et versements assimilés			12 986	1,02	12 868	0,98	118	0,92	
Salaires et traitements			306 702	23,99	170 914	13,00	135 788	79,45	
Charges sociales			119 945	9,38	135 074	10,28	-15 129	-11,19	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			290 672	22,73	276 090	21,00	14 582	5,28	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			2 155	0,17	2 927	0,22	-772	-26,37	
Total des charges d'exploitation (II)			1 295 901	101,36	1 303 138	99,14	-7 237	-0,55	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			294	0,02	20 712	1,58	-20 418	-98,57	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)									
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées			39 086	3,06	34 890	2,65	4 196	12,03	
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)			39 086	3,06	34 890	2,65	4 196	12,03	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-39 086	-3,05	-34 890	-2,64	-4 196	-12,02	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-38 792	-3,02	-14 178	-1,07	-24 614	-173,60	

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Présenté en Euros

Edité le 01/02/2017

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)		du 01/11/2011 au 31/12/2012 (14 mois)		Variation absolue (12 / 14)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	39 730	3,11	21 517	1,64	18 213	84,64
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	39 730	3,11	21 517	1,64	18 213	84,64
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	102	0,01	4 616	0,35	-4 514	-97,78
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	102	0,01	4 616	0,35	-4 514	-97,78
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	39 628	3,10	16 901	1,29	22 727	134,47
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-44 067	-3,44	-37 257	-2,82	-6 810	-18,27
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 335 925	104,49	1 345 367	102,35	-9 442	-0,69
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 291 022	100,98	1 305 388	99,31	-14 366	-1,09
RÉSULTAT NET	44 903	3,51	39 980	3,04	4 923	12,31
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

"CHEZ CHARLES"
Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : , lieu dit TragoneLumio
20260 Lumio
394 815 039 RCS Bastia

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30 JUIN 2014 – 9H00

Le trente juin deux mille quatorze à neuf heures, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance effectuée par lettre adressée le 01/06/2014.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présents :

- Jean-Baptiste ANTONINI, détenteur de 167 parts,
- Marie Françoise Paule épouse FONDACCI ANTONINI, détenteur de 167 parts,
- Maryse Claire, née DALMAS ANTONINI, détenteur de 166 parts

Total des parts des associés présents : 500 parts sur les 500 parts composant le capital social.

Monsieur Jean-Baptiste ANTONINI préside la séance en qualité d'associé détenant le plus de parts.

Gérant présent à l'assemblée :

- Monsieur Joseph FONDACCI, Gérant, assiste à l'assemblée

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de la gérance ;
- le rapport sur les conventions réglementées
- le texte des projets de résolutions ;

Le Président déclare que tous les documents prescrits aux articles R 223-18 et R 223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2013 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions ;
- Ratification de la rémunération de la gérance ;
- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.
- Questions diverses.

Puis le Président donne lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société, des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2013, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2013 lesquels font apparaître un bénéfice de 44 902,89 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 44 902,89 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 44 902,89 euros.

Affectation

- A la distribution de dividendes.

L'assemblée constate la présence d'un report à nouveau créditeur de 965 293,59 euros et décide d'y prélever 76 894,11 euros pour les distribuer en qualité de dividendes, portant ainsi la totalité de ceux-ci à 121 797,00 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du jour de l'Assemblée.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir pris connaissance du rapport spécial Gérant sur les conventions relevant de l'article L 223-19 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées comme s'étant poursuivies.

Cette résolution est soumise à un droit de vote auquel les associés intéressés n'ont pas participé étant précisé que leurs parts sociales sont exclues du calcul du quorum et de la majorité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance, ratifie la rémunération du gérant pour 2013.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

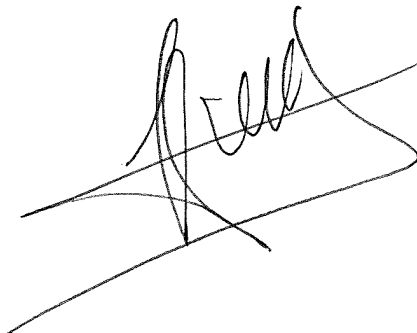
CINQUIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10h15.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Gérance.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. L. L.', is written over a large, stylized, handwritten 'X' mark.